



## Programme pluriannuel de gestion des plantes exotiques envahissantes sur le bassin de la Serre amont

### PROGRAMME 2 - TRANCHE 1

#### Compte-rendu de la réunion de chantier 20 Juillet 2018

<b>Lieu :</b>	Pont de la Serre de Chaourse à 13h30		
<b>Maître d'ouvrage :</b>	<b>Maître d'œuvre :</b>	<b>Entreprise :</b>	
Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	ATENA Paysages	
<b>Nom, Prénom :</b>	<b>Organisme :</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat		✓
LE ROUX Patrice	Vice-Président	✓	
MODRIC Pierre		✓	
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats	✓	
DUPONCHEL Romain	ATENA PAYSAGE	✓	
LETURQUE Daniel	Commune de Tavaux et Pontséricourt	✓	
CHARPENTIER Michel	Commune de Chaourse	✓	
GOSSE Camille	CPIE des Pays de l'Aisne		✓
WATTERLOT Aymeric	Conservatoire Botanique National de Bailleul		✓
DELANGE Claire	Agence de l'Eau Seine-Normandie		✓
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France		✓

- Cette réunion concerne l'avancement des travaux de lutte contre les plantes invasives sur le Syndicat de la Serre amont (**tranche 1**), qui, après appel d'offres, ont été confiés à l'entreprise ATENA Paysages.

## CONTEXTE :

- Les travaux de lutte contre la Berce du Caucase sont en cours.
- L'entreprise ATENA Paysage réalise actuellement le second passage le long de la Serre. Les ouvriers se situent actuellement à hauteur de la commune de Saint-Pierremont.

### Pour rappel :

- Le premier passage vise à sectionner manuellement l'ensemble des individus compris entre 0 et 6 mètres. Cette largeur d'intervention permet ainsi d'intervenir, en partie, sur les bandes enherbées bordant la Serre. Les pieds, coupés en plusieurs morceaux, sont laissés sur place (processus de dégradation naturelle).
- Le second passage vise à sectionner les individus selon un protocole identique au premier. En complément, il permet de récolter les ombelles (fleurs) dans le but de limiter l'expansion de la plante. Les ombelles sont sectionnées manuellement, mises en sac et exportées en dehors du milieu naturel pour être incinérées.
- Un dernier passage, en canoë, sera effectué dans la continuité du second. Il permettra de gérer les individus oubliés et d'accéder sur des zones compliquées.



SECTION DES BERCES 10 CM SOUS LE COLLET



RECOLTE DES OMBELLES POUR ETRE INCINEREES

- Une vérification de plusieurs spots a été réalisée, ce jour, sur les communes de Chaourse et Saint-Pierremont. Le maître d'œuvre a également procédé à plusieurs inspections le long de la rivière Serre (commune de Tavaux, Agnicourt, Montigny, Cilly, ...).
- Il a fait remarquer à l'entreprise que quelques pieds n'étaient pas correctement sectionnés et que cette manipulation n'entraîne pas directement la mort de l'individu (repousse d'une feuille et d'une ombelle de substitution). Les photographies ci-après permettent d'illustrer ces remarques.
- Il convient donc à l'entreprise de veiller à être plus rigoureuse à l'avenir sur le traitement des pieds.



PIED DE BERCE SECTIONNE ET NON DERACINE



PIED OUBLIE

### FINANCEMENT :

- Ce programme pluriannuel de travaux est possible grâce au soutien financier de l'Europe (FEDER) et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



### REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Ces travaux feront l'objet d'une réunion de chantier tous les 15 jours. Toutes les personnes qui souhaitent y participer seront les bienvenues.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien du réseau hydrographique du Syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
  - M. Romain DUPONCHEL – entreprise ATENA PAYSAGE ..... 03.23.24.15.00
  - M. Guillaume FELZINGER – Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74

### LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier est prévue  
le **Jeudi 09 Août 2018 à 13h30** au Pont de la Serre, commune de Saint-Pierremont.

Le service technique,